



La lutte contre la discrimination au travail dans Le Code du travail et le Code pénal : même combat ?

PROGRAMME

8h45 : Accueil – Café

9h20 : **Le mot du doyen** : Boris BERNABÉ, *Doyen de la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de l'Université Paris-Sud*

9h30 : **Le mot de la Directrice du laboratoire de recherche** : Véronique MAGNIER, *Professeur à l'Université Paris-Sud, Directrice de l'I.D.E.P*

MATINÉE : LA CARACTÉRISATION DE LA DISCRIMINATION

– sous la présidence de **Rafaëlle MAISON**, *Professeur à l'Université Paris-Sud* –

9h40 : **La lutte contre la discrimination au travail par le Défenseur des droits** :
Sophie LATRAVERSE, *Directrice du Secrétariat Général, Défenseur des droits*

10h05 : **Les critères discriminatoires**

Le regard du travailliste : Morgan SWEENEY, *Maître de conférences à l'Université Paris-Dauphine*

Le regard du pénaliste : Agathe LEPAGE, *Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas*

10h45 : **Les actes discriminatoires**

Le double regard : Arnaud CASADO, *Maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*

11h05 : **Questions** : 10 minutes

11h15 : **Pause** : 10 minutes

– sous la présidence de **Laure CAMAJI**, *Maître de conférences à l'Université Paris-Sud* –

11h25 : **La justification des discriminations**

Le regard du travailliste : Sandrine MAILLARD-PINON, *Maître de conférences à l'Université Paris-Sud*

Le regard du pénaliste : Stéphane DETRAZ, *Maître de conférences à l'Université Paris-Sud*

12h05 : **Les discriminations indirectes**

Le regard du travailliste : Nicolas MOIZARD, *Professeur à l'Université de Strasbourg*

Le regard du pénaliste : Emmanuel DREYER, *Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*

12h45 : **Questions** : 10 minutes

12h55 : **Pause déjeuner**



La lutte contre la discrimination au travail dans Le Code du travail et le Code pénal : même combat ?

APRÈS-MIDI : LA PREUVE ET LA SANCTION DE LA DISCRIMINATION

– sous la présidence d'**Alexis TRICLIN**, *Maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines* –

14h30 : **La preuve des discriminations**

Le regard du travailliste : Sophie SERENO, *Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille*

Le regard du pénaliste : Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, *Maître de conférences à l'Université de Strasbourg*

15h10 : **La responsabilité de l'employeur**

Le regard du pénaliste : Haritini MATSOPOULOU, *Professeur à l'Université Paris-Sud*

Le regard du travailliste : Bernard BOSSU, *Professeur à l'Université de Lille*

15h50 : **Les actions**

L'apport de l'action de groupe en matière de discrimination : Maria José Azar-Baud, *Maître de conférences à l'Université Paris-Sud*

16h10 : **Questions** : 10 minutes

16h20 : **Propos conclusifs : La lutte contre la discrimination au travail dans le Code du travail et le Code pénal : quelle cohérence ?** : Frédérique CHOPIN, *Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille*

16h40 : **Fin**

